



Au cœur du village

Les écoles, une priorité !

Le mot du maire



extrême attention au développement des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire, dont elle a fait l'une de ses priori-

Voici enfin, le nouveau numéro de votre bulletin municipal, après une longue absence.

L'élaboration puis la diffusion au début de l'été d'un bilan de mi-mandat nous a laissé peu de temps pour la sortie du bulletin avant la rentrée, qui a pourtant été riche dans les écoles. La municipalité porte une

tés. Elle y consacre des moyens budgétaires et humains importants. Très engagée dans la mise en œuvre des N.A.P., elle attend aujourd'hui de connaître les conditions dans lesquelles ces activités vont pouvoir ou non se poursuivre et décider, dans le cadre d'une large consultation, de l'organisation des rythmes scolaires pour la rentrée 2018. En attendant, elle continue d'œuvrer pour le bien être des élèves en continuant d'équiper les écoles et en préparant l'avenir comme le détaille le dossier de ce numéro de rentrée... de Toussaint. Bonne lecture.

Grégory Truong
Maire de Rimogne.

Les écoles, une priorité !

Les deux écoles de Rimogne, maternelle et primaire, accueillent les enfants du regroupement scolaire des communes de Châtelet sur Sormonne, Laval-Morency, Murtin-Bogny et bien sûr Rimogne, qui assure le fonctionnement de ces établissements. C'est à cette commune que revient la charge de l'entretien et l'équipement de ces deux établissements. A Rimogne, la municipalité en a fait l'une de ces priorités.



Après la fermeture de deux classes, une en 2013 à l'école Jules Desplous (primaire) et une en 2014 à l'école Henri Biston (maternelle) les effectifs sont à nouveau en hausse. Une bonne nouvelle qui témoigne d'un véritable dynamisme et de l'attractivité du village. C'est aujourd'hui pas moins de 154 élèves qui ont été accueillis en primaire et 86 en maternelle à la rentrée 2017. Une rentrée d'ailleurs marquée par l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école maternelle.

Un projet pilote : l'accueil des enfants dès 2 ans à l'école maternelle.

L'école maternelle de Rimogne a été choisie pour mener un projet pilote autour de l'accueil des enfants dès l'âge de 2 ans. Le projet vise à lutter contre l'échec scolaire et à donner aux très jeunes enfants un bagage linguistique, un

capital de mots le plus large possible pour entrer dans l'apprentissage de la lecture.

En cela, la scolarisation d'un enfant avant ses trois ans constitue une chance pour lui et en particulier lorsque sa famille est éloignée de la culture scolaire. L'inscription dans ce cadre est entièrement volontaire et 22 familles ont choisi de scolariser leurs enfants dans la nouvelle classe où ils bénéficient d'un accompagnement spécifique.

Parce qu'elle concerne des « tout-petits » ayant des besoins spécifiques, cette scolarisation requiert une organisation des activités et du lieu de vie qui se distinguent nettement de ce qui existe dans les autres classes de l'école maternelle.

A la demande des services de l'Education nationale, la commune de Rimogne a choisi d'aménager des locaux pour ce projet pour lequel elle a consacré la somme de 12 400€

Les écoles, une priorité !

(travaux d'équipements). Tout l'été dernier, des travaux ont ainsi été réalisés dans l'école et de nouveaux mobiliers et matériels sont venus l'équiper. En contrepartie, un nouveau poste a été ouvert, et une nouvelle enseignante, Mme Canneaux est venue rejoindre l'équipe pédagogique.

Un self au restaurant scolaire

L'augmentation du nombre d'élèves a aussi un impact sur la fréquentation du restaurant scolaire. Depuis la rentrée, il en accueille parfois plus de 100 à l'heure du déjeuner. Anticipant cette évolution, la municipalité a choisi de rénover le restaurant scolaire pour proposer une formule de self qui permet d'offrir plus de confort aux enfants et de favoriser leur autonomie. Avec la formule du self, deux services peuvent être plus facilement organisés pendant la pause méridienne limitant ainsi le nombre d'enfants présents en même temps dans la salle de restaurant. La salle a d'ailleurs été entièrement redécorée et éclaircie, pour faire du repas un véritable moment de détente. La réalisation de ce self représente un investissement de 28000€. Parallèlement, un travail a été entrepris avec le prestataire en charge de la préparation des repas qui propose dorénavant des menus plus variés, régulièrement composés de produits locaux ou bio.



A cet égard, Rimogne fait partie, avec Bogny-sur-Meuse, des deux premières villes où un programme d'éducation au bien-manger va être mené tout au long de l'année par l'Éducation Nationale en collaboration avec la Maison de la nutrition à Reims. Le programme « Les 5 sens et l'alimentation » prévoit la formation des enseignants, des ATSEM et des personnels du restaurant scolaire et des ateliers avec les élèves.

Un nouvel équipement informatique pour l'école primaire

L'école primaire n'est pas oubliée puisque très bientôt elle se verra dotée d'une nouvelle classe mobile : un ensemble de 10 tablettes et/ou ordinateurs pour remplacer le matériel existant devenu obsolète, pour un montant total de 10 000€.

Moderne, l'école est aussi solidaire. Elle a été sollicitée pour recevoir à la rentrée un enfant qui souffre d'un handicap moteur. Pour son accueil, le déménagement d'une classe du premier étage au rez-de-chaussée a dû être organisé et un certain nombre de petits aménagements réalisés pour la somme de 500€. Un budget très vite trouvé tant il a semblé évident d'accueillir dans les meilleures conditions possibles ce nouveau petit camarade.

Pour autant, l'école Jules Desplous est inadaptée et la configuration des locaux, leur vétusté pose bien évidemment des limites à son développement et à l'accueil en nombre croissant des élèves, répartis aujourd'hui sur deux sites. Une solution à terme devra être trouvée. C'est la raison pour laquelle la municipalité, comme elle s'y était engagée, a lancé des études pour connaître les possibilités de restructuration complète. Ces études ont été menées un peu avant l'été par un architecte, qui a rendu son projet. Aujourd'hui, ce projet ne peut pas être financé mais constitue une base de réflexion et d'action pour l'avenir.

Stop-Pub sur votre boîte aux lettres

Vallodéa, le syndicat de traitement des déchets lance une opération STOP-PUB dans toutes les communes du département pour limiter la production de papiers. En moyenne un foyer reçoit 30kg de publicités à l'année. L'apposition d'un autocollant sur votre boîte aux lettres vous permettra de ne plus en recevoir chez vous, tout en continuant de bénéficier des informations de la commune. Cet autocollant est bientôt disponible en mairie.

SRM : une nouvelle entreprise à Rimogne

A 19 ans, Adrian Autier a déjà eu les honneurs de la presse locale pour avoir monté sa propre entreprise d'assistance informatique : Service Réparation Mobile (SRM) Basé à Rimogne, il intervient à domicile dans toutes les Ardennes et la Marne, 7/7, pour l'installation ou la réparation d'ordinateurs, tablettes ou de smartphones. Contact : 07 68 42 88 88 ou Facebook : servicerm08.

Le succès de Terres d'Ardoise aura une suite

C'est une exposition exceptionnelle qui s'est organisée à la Maison de l'ardoise. Les sculptures d'Elsa ont enthousiasmé des centaines



de visiteurs, émus par son travail sur l'ardoise. Mais Elsa laissera à Rimogne plus qu'un souvenir puisque la Ville de Rimogne a choisi de lui commander une œuvre. Arduina, c'est son nom, sera bientôt exposée pour le plaisir de tous.

Bouger pour votre santé

Nul n'ignore la nécessité et les bienfaits d'une activité physique régulière. Pour vous y aider et vous permettre d'en pratiquer une au plus près de chez vous, la communauté de communes Vallées et Plateau d'Ardenne a mis en place des séances de pratique sportive douce et adaptée à chacun, animées par un éducateur sportif professionnel. Les ateliers



organisés à Rimogne ont lieu au gymnase, tous les jeudis de 17h à 18h. Les séances sont entièrement gratuites, seule la licence UFOLEP comprenant l'assurance est à payer (23,60€ pour toute l'année). Renseignement au 03 24 33 81 14.

Un message de mobilisation autour de l'église



L'église de Rimogne, construite en 1845, est intimement liée à l'histoire de notre village et de son activité ardoisière. C'est à l'église qu'ont été célébrés les petits et grands moments de toute une communauté humaine. Elle est aujourd'hui entretenue par des bénévoles de l'association paroissiale, peu nombreux et âgés qui se fatiguent.

Or, l'église a aujourd'hui besoin d'un bon nettoyage et d'un véritable rafraîchissement, pour accueillir dignement les célébrations religieuses mais aussi les événements et les concerts qui recommencent à y être organisés. Elle doit aussi à nouveau pouvoir recevoir les touristes qui sont nombreux à vouloir la visiter.

Aux côtés de la commune qui a la charge de l'entretien de ce bâtiment vieillissant, nous sommes quelques habitants à vouloir lui redonner un peu d'éclat. Une mobilisation importante et de la bonne volonté permettrait de lui rendre rapidement, le temps d'un week-end, un aspect propre et accueillant. Merci de participer à cet élan pour la conservation de notre patrimoine commun et de vous associer à notre initiative, en vous faisant connaître auprès de la mairie ou en appelant au 06 74 06 62 27.

Enregistrement des PACS en mairie

Depuis le 1er novembre, l'enregistrement des Pactes Civils de Solidarité sont enregistrés en mairie et non plus au Tribunal d'instance, comme c'était le cas jusqu'alors. Pour enregistrer votre PACS, il vous faut donc désormais vous présenter en mairie, afin de retirer et compléter un dossier, fixer une date pour la signature du PACS et son enregistrement. Selon votre choix, il ne pourra alors s'agir que d'une simple formalité ou donner lieu à une cérémonie en présence d'un élu municipal.

Un autre columbarium au cimetière

La Toussaint s'est achevée et vous avez été nombreux à constater la présence d'un nouveau columbarium. En effet, le précédent était arrivé à limite et il était donc nécessaire de pouvoir répondre aux demandes des familles. Le nouveau columbarium offre désormais 20 places supplémentaires pouvant recevoir chacune jusqu'à trois urnes. Avec cet investissement de 14 000€, la commune complète le travail entrepris dans le cimetière avec la pose d'une fontaine, d'un point d'eau supplémentaire et le gravillonnage des allées.



Une boîte à livre pour partager

Comme elle l'a fait dans toutes les communes de son territoire, la communauté de communes, Vallée et Plateau d'Ardenne a doté Rimogne d'une boîte à livres. Le principe : échanger des livres et partager le plaisir de la lecture avec d'autres en y déposant les ouvrages que vous avez lus et en y prenant ceux qui pourraient vous intéresser. Une initiative simple et sympathique dont tout le monde peut avoir l'usage. La boîte à livres de Rimogne est située sur la Place de l'église, à proximité de la salle Damas. Vous ne pouvez pas la manquer : elle est recouverte d'un toit d'ardoise.



Recensement de la population : On se compte !

Le dernier recensement à Rimogne remonte à 2013. Pour mettre à jour les chiffres concernant Rimogne et adapter à terme l'action publique aux besoins de la population, un nouveau recensement est organisé

du 18 janvier au 17 février 2017. Il est important que vous y participiez.

Pour cela, un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle.

Il vous remettra une notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous permettre de vous recenser, comme 4,8 millions de personnes l'ont déjà fait avant vous.

Si vous ne pouvez pas répondre par Internet, il vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

Deuxième réunion publique pour le PLU

Après ces derniers mois consacrés à élaborer et/ou affiner le projet de P.L.U. dans toutes ses composantes, la municipalité organise une réunion publique de présentation du projet tel qu'il est actuellement défini et avant qu'il ne soit « arrêté » par le conseil municipal.

Suite à cette réunion publique, des permanences seront aussi tenues en mairie dans la période d'un mois avant l'arrêt du projet de P.L.U. Le public sera informé des dates et heures de permanences dès que possible.

La réunion publique aura lieu le mercredi 22 novembre à 19h à la salle Damas.

Le point sur le projet d'assainissement collectif

Le projet avance, aujourd'hui l'ensemble des études parcellaires sont terminées. Le dossier « Loi sur l'eau » est déposé pour instruction par les services de l'Etat qui doivent en déclarer la validité. Le coût global du projet est maintenant connu et il a été communiqué à l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse avec le détail précis des travaux envisagés. L'Agence doit maintenant faire connaître son niveau d'intervention, c'est à dire l'aide financière qu'elle va apporter pour chaque type de travaux. C'est en fonction de cette aide que l'impact sur le prix de l'eau va pouvoir être déterminé de manière précise. Une réunion publique sera alors organisée pour en informer les habitants.

Concours des maisons illuminées

Participez au concours de la plus belle maison illuminée et gagnez un bon pour l'achat de décorations de Noël de 80 €, 50€ ou 30€.

Inscription préalable au 03 24 35 11 24.

Passage du jury dans toutes les rues de Rimogne le dimanche 17 décembre 2017

Vendredi 10 Novembre :

► Loto de l'association Rythmogne

Salle Polyvalente

Ouverture des portes 18h30 – début des jeux à 20h.

► Lancement du livre « Oligo et le Labyrinthe des fées »

et vernissage de « L'ExpOligo »

Maison de l'Ardoise – 19h.

Oligo, le nuton est presque né à Rimogne. Il est bien connu en tout cas de tous les enfants du village, qu'il accompagne depuis un an durant les activités après l'école. Ses deux mamans, Céline Menoncin, un auteur habitante de Rimogne, et Adeline Vachez, illustratrice, sont heureuses de vous faire découvrir le livre de ses aventures et l'exposition qui lui est consacré à la Maison de l'ardoise.

Ouvert à tous.

Samedi 11 Novembre :

► Commémoration de l'Armistice de 1914

Monument aux morts à 11h30

Dimanche 12 Novembre :

► Bourse aux vêtements et jouets – puériculture

Organisée par l'association indépendante des parents d'élèves (AIPER)

Salle Polyvalente – De 9H à 17h

Au profit des actions des écoles et collège de Rimogne. Tarif de la table (3,50€). Buvette et restauration sur place

Samedi 18 Novembre :

► Portes ouvertes du FJEP Rimogne

Mille Club et au Gymnase de Rimogne – De 13h30 à 17h30. Organisées par le Foyer des jeunes et de l'éducation populaire de Rimogne.

Venez découvrir, pratiquer et vous inscrire aux multiples activités proposées par le FJEP (Gymnastique



d'entretien pour adultes, gymnastique douce, musculation, tennis de table, création et savoir-faire, tir sportif).

Samedi 18 Novembre :

► Loto du Rallye Auto Club

Salle Polyvalente

Ouverture des portes à 18h. Début des jeux à 20h

Mercredi 22 Novembre :

► Réunion publique d'information et de débat sur le P.L.U.

Salle Damas – 19h

Ouvert à tous, pou s'informer et débattre sur le projet de Plan Local d'Urbanisme

Jeudi 23 Novembre

► Conseil municipal

Mairie – 20h

Séance publique – Ouverte à tous

Mardi 28 Novembre :

► Voyage des Anciens à Maroilles

Sur inscription auprès de la Mairie.

Vendredi 1^{er} décembre

au Dimanche 10 décembre :

► Exposition Huiles, pastels et aquarelles



Maison de l'ardoise

Les anciens du collège exposent

C'est au tour des anciens du collège de Rimogne membre de l'atelier de Gué d'Hossus de s'exposer et de présenter leurs huiles, aquarelles et pastels à la Maison de l'Ardoise.

L'exposition est ouverte tous les jours de 14h à 18h. Entrée gratuite.

Vendredi 1^{er} et Samedi 2 décembre :



Organisé par les associations du Comité des fêtes de Rimogne

Vendredi 1^{er} décembre : Compétition de Futsal Cosec – début des matchs à 19h.

Organisé par le Football Club de Rimogne. Inscription jusque la veille auprès de la mairie au 03 24 35 11 24. Tarif : 2€

Samedi 2 décembre :

La marche du Téléthon

RDV à la Salle polyvalente à 9h30 – Départ à 10h

Café et collation au retour des participants

Pasta party géante

12h – Salle Polyvalente

Venez vous régaler d'un succulent plat de pâtes bolognaïses.

Réservation obligatoire au 03 24 35 11 24

Tarif : 8€

Saint-Nicolas est là !!

Salle Polyvalente – 15h30

Saint-Nicolas attend tous les enfants et les parents pour une balade avec son âne et une distribution de friandises.

Vendredi 15 décembre au Dimanche 8 janvier :

► **L'ExpOligo**

Maison de l'Ardoise

Venez découvrir l'univers de Oligo, le nuton Ardenais. Séance vente-dédicaces du livre « Oligo et le labyrinthe des fées », le samedi 30 décembre de 14h à 17h.

Exposition ouverte tous les jours sauf le lundi et jours fériés, de 14h à 17h. Entrée gratuite.



Judi 28 Décembre

► **Conseil municipal**

Mairie – 20h (Sous réserve)

Séance publique – Ouverte à tous

Dimanche 31 décembre :

► **La Grande Soirée du Nouvel an**

Cosec – 20h

Après son succès de l'année dernière, la grande soirée du nouvel an revient sur le thème des 60' et du rock. Dîner dansant avec menu de gala, organisé par le comité des fêtes.

55 € par personne / 20 € pour les enfants. / Réservation au 03 24 35 11 24 avant le 20 décembre.

Attention places limitées

Vendredi 19 Janvier :

► **Vœux du maire** - Salle Polyvalente – 19h

Dimanche 21 Janvier :

► **La Galette des Roimognats**

Salle Polyvalente – 15h

La municipalité invite tous les Rimognats à venir se souhaiter la bonne année en partageant la galette des Rois.

Judi 25 Janvier

► **Conseil municipal**

Mairie – 20h - Séance publique – Ouverte à tous

Judi 22 février

► **Conseil municipal**

Mairie – 20h - Séance publique – Ouverte à tous

Judi 15 mars :

► **Réception des nouveaux arrivants**

Maison de l'ardoise – 19h

Lundi 19 mars :

► **Commémoration du cessez-le-feu en Algérie** - Monuments aux morts – 18h

Judi 22 mars

► **Conseil municipal**

Mairie – 20h - Séance publique – Ouverte à tous

Dimanche 24 mars

► **Tournoi Question pour un champion**

Salle Polyvalente

Etat-civil

Ils nous ont quitté :

Hervé Dumay, le 23 mai 2017

Roland Thouant, le 7 juin 2017

Ils se sont mariés :

Charlotte Guerrier et Florent Rose, le 15 juillet 2017

Géraldine Evrard et Bruno Zune, le 12 août 2017

Aurore Conniasselle et Fabien Maurice, le 19 août 2017

Bienvenue à :

Nicolas Defoin, né le 8 juin 2017

Mia Thiercelet, née le 22 juin 2017

Myléna Defoin, née le 27 juillet 2017

Karl et Hans Bossuet, nés le 21 août 2017

Eléna et Arthur Carpentier, nés le 22 août 2017

Gabriel Fossier, né le 23 septembre 2017

Sacha Malaise, né le 12 octobre 2017

Nétanya Hermans, née le 15 octobre 2017

Philémon Carré, né le 19 octobre 2017

à p n a g g e n d a i

7

LA VILLE DE RIMOÛNE PRÉSENTE

LE RETOUR DE
LA GRANDE SOIRÉE
 DU NOUVEL AN
 DE RIMOÛNE

ANIMÉE PAR DJ PXX

LE 31 DÉCEMBRE
 AU COSEC DE RIMOÛNE - À PARTIR DE 20H

DINER DANSANT A 55 €/PERS
 (20 € POUR LES ENFANTS)

RENSEIGNEMENT ET RÉSERVATION
 AU 03 24 35 11 24

Menu

Assortiment de canapés et feuilletés apéritifs
 Foie gras frais de canard en burger briochés, rhubarbe, confit de tomate au basilic et mâche Nantaise
 Duo de Cabillaud et St Jacques en papillote, fondue de poireaux et jus aux agrumes
 Pause glacée de sorbet citron arrosé de limoncello
 Tourneidos de magret de canard aux myrtilles
 Gratin de pommes de terre, tomate rôtie au romarin et endive braisée
 Torte de brebis du pays Basque, confiture de cerises noires et roquette poivrée
 Tiramisu aux éclats de spéculos, framboises et menthe fraîche Café
 Soupe à l'oignon, emmenthal râpé et croûtons à l'ail

RETOUR SUR IMAGE :

■ L'exposition «Terres d'Ardoise» des oeuvres minérales et végétales d'Elsa qui s'est tenue du 14 octobre au 5 novembre 2017.



Infos pratiques

Tous les habitants ont la possibilité de rencontrer le Maire sans rendez-vous, chaque semaine le samedi matin de 10h à 11h30. Si vous souhaitez un rendez-vous, merci d'appeler au 03 24 35 11 24.

■ Fermeture exceptionnelle des services de la Mairie

Ouverture le lundi, le mardi, le mercredi, le jeudi de 9h à 12h, puis de 14h à 17h30, le vendredi de 14h à 17h30. Les services de la mairie seront exceptionnellement fermés le samedi 30 décembre 2017

■ Fermeture exceptionnelle de l'agence postale communale

Ouverture le lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h, le mercredi de 9h à 12 et de 14h à 17h30 ? et le vendredi de 14h à 17h. L'agence postale sera ouverte le samedi 23 décembre mais exceptionnellement fermée le samedi 30 décembre 2017.

■ Fermeture de la médiathèque

La médiathèque sera fermée pour les congés de fin d'année du 23 décembre 2017 au 6 janvier 2018.

■ Ramassage des encombrants

Le 5 décembre au matin – Les encombrants doivent être sortis la veille. Inscription obligatoire en mairie ou en appelant au 03 24 35 11 24.

■ Horaire d'hiver de la déchèterie

Depuis le 1er octobre jusqu'au 31 mars la déchèterie est ouverte du mardi au samedi, de 10h à 12h et de 14h à 17h. Elle est fermée le lundi. Rens. : 03 24 58 65 24

Retrouvez les actualités et les informations de votre commune sur www.mairie-rimogne.fr

AU **cœur** du **village**

Directeur de publication : Grégory Truong
 Conception : CompoCréa - 03 24 56 17 89
 Crédits photos : Mairie de Rimogne, Fotolia, O.Lemoine
 Dépôt légal à parution